

Saint-Forgeux



LISTES DES DELIBERATIONS
(article L2121-25 du CGCT)
PRISES AU COURS DE LA
SEANCE DU 14 MARS 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS le QUATORZE MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le 9 MARS 2023 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de **Mr Gilles DUBESSY**, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Gilles DUBESSY, Christelle LAFFAY, Daniel CHAUD, Isabelle DESSEIGNE, Michel GIRERD, Julien BOLVY, Gilles PUIPIER, Stéphanie MAGAT, Fabrice DUREL, Chrystelle BALME, Catherine MAINAND, Boris RABOUTOUT, Vanessa GIRERD, Jérôme DURAND.

Secrétaire de séance : Madame Chrystelle BALME

Absent excusé :

Approbation du compte rendu de la réunion du 7 Février 2022 à l'unanimité des membres présents.

Numéro	objet	Décision
10/2023	Compte de gestion du receveur Municipal 2022	Approuvée à l'unanimité
10-2/2023	Compte Administratif de la commune 2022	Approuvée à l'unanimité
11/2023	Affectation du Résultat 2022 et Budget primitif 2023	Approuvée à l'unanimité
12/2023	Vote des taux impôts Directes locaux 2023	Approuvée à l'unanimité
13/2023	Subvention OGEC 2023	Approuvée à l'unanimité
14/2023	Budgétisation des contributions au SYDER 2023	Approuvée à l'unanimité
15/2023	Nouvelle convention de fonctionnement des Micro-Crèches	Approuvée à l'unanimité



La secrétaire de séance

Christelle BALME

Publiée sur le Site internet le 20 Mars 2023

Affichage le 20 Mars 2023